



Sud Collectivités Territoriales de Saint-Herblain
2 rue de l'hôtel de Ville 44800 Saint-Herblain



Saint-Herblain, le 11 mars 2026

Déclaration Liminaire du syndicat SUD au CST du 11 mars 2026

Mesdames Messieurs les élu·es,

70 % des agent·es sont des femmes : une réalité qui impose des droits nouveaux

À la mairie de Saint-Herblain, les femmes représentent 70 % des effectifs.

Les réalités ne sont pas les mêmes partout : à Saint-Herblain, les avantages ne sont pas ceux de Nantes Métropole. C'est précisément pour cela que nous nous battons pour des rémunérations dignes, une vie au travail meilleure et des conditions professionnelles respectueuses de vos droits.

Sans elles, le service public ne fonctionne pas, les inégalités structurelles persistent. Plus de 50 ans après les premières lois consacrant l'égalité salariale, les écarts demeurent. Tous métiers confondus, les hommes perçoivent en moyenne 28 % de rémunération de plus. Les femmes sont quatre fois plus souvent à temps partiel que les hommes et pour une majorité d'entre elles, ce temps partiel est subi et non choisi.

Ces inégalités ne sont pas abstraites : elles jalonnent toute la carrière, moins de primes, moins d'avancement et moins de déroulement indiciaire. Et au bout du parcours : des retraites plus faibles.

Dans les métiers féminisés, s'ajoutent, une forte exposition aux troubles musculo-squelettiques, une charge mentale accrue, une intensification du travail liée aux restrictions budgétaires et une précarité contractuelle persistante.

C'est une double journée qui épuise !

À ces inégalités professionnelles s'ajoute une réalité sociale : Les femmes assument encore majoritairement les tâches domestiques, l'organisation familiale, le suivi scolaire, l'accompagnement des proches dépendants.

Elles compensent les manques de moyens publics, elles absorbent les tensions organisationnelles et elles encaissent sans être reconnues comme il se devrait.

Nous refusons que les femmes demeurent la variable d'ajustement du service public.

Le 8 mars n'était pas une fête.

Le 8 mars était la Journée internationale de lutte pour les droits des femmes. Ce n'était pas une opération de communication. C'était le rappel d'une égalité réelle qui reste à conquérir.

Parce que 70 % des agent-es sont des femmes, à SUD nous exigeons : **la mise en place d'un congé menstruel, afin de reconnaître la santé des femmes au travail.** Un plan d'action effectif contre le temps partiel subi, une politique volontariste d'égalité professionnelle, la réduction du temps de travail pour toutes et tous, la revalorisation des métiers du soin, de l'éducation et du lien et une véritable prévention des risques professionnels intégrant une approche genrée.

L'égalité n'est pas symbolique, elle est budgétaire et organisationnelle. Reconnaître le travail des femmes, ce n'est pas accorder un privilège. C'est corriger une inégalité structurelle. Garantir l'égalité salariale, lutter contre le temps partiel imposé, améliorer les conditions de travail, ce sont des choix politiques. Il est temps que les femmes obtiennent une reconnaissance pleine, concrète et mesurable. Le congé menstruel ne doit pas rester un simple vœu pieux.

Les élu-e-s SUD du CST